



Communiqué de presse

## Négociation 2020 en éducation

**« Allons-nous être bâillonnés en négocier comme pour le projet de loi 40? »  
- Annie Domingue, SEEL**

Sainte-Agathe-des-Monts, 13 février 2020. – À l’instar de ce qui se fait ce matin à plusieurs endroits par la Fédération des syndicats de l’enseignement (FSE-CSQ), des enseignantes et enseignants mécontents, représentés par le Syndicat des enseignantes et enseignants des Laurentides, ont installé une banderole géante à Sainte-Adèle et ont fait une projection sur un mur de l’école Fleur-des-Neiges à Sainte-Agathe-des-Monts pour signifier au gouvernement de François Legault qu’il avait été démasqué. En effet, que ce soit avec le méprisant dépôt des demandes patronales ou avec l’inacceptable bâillon sur le projet de loi n° 40, les enseignantes et enseignants du Québec ont découvert le vrai visage de François Legault et de Jean-François Roberge. Le premier ministre et le ministre de l’Éducation font d’ailleurs l’objet d’une caricature dans les journaux ce matin, et c’est cette caricature qui se retrouve sur des banderoles installées dans chaque région du Québec.

« On a tous entendu les beaux discours de la CAQ pour valoriser la profession enseignante. Le ministre Roberge affirmait vouloir réduire notre tâche trop lourde et trop complexe. Or, force est d’admettre que le gouvernement a parlé des deux côtés de la bouche, puisque les demandes patronales feraient exactement le contraire de ce qui avait été annoncé. Comme les masques sont tombés, nous nous demandons maintenant si nous serons également bâillonnés durant les négociations », a déclaré Annie Domingue, présidente du Syndicat des enseignantes et enseignants des Laurentides.

De plus, aujourd’hui, les directions d’établissement du nouveau centre de service (Commission scolaire des Laurentides), qui sont par ailleurs favorables au projet de loi n° 40, recevront une lettre de la part du SEEL-CSQ pour leur demander de justifier leur accord avec les demandes insultantes qui ont été formulées à l’endroit des enseignantes et enseignants dans le cadre du renouvellement des conventions collectives.

« On nous dit que le dépôt patronal, reçu comme une gifle par les enseignants, représente la volonté réelle des directions d’établissement. Qu’elles nous le disent ouvertement. Les masques, on n’en veut plus. Les enseignants du Québec ont été bafoués et ont subi leur lot de déception causée par des mirages et de fausses

promesses. Ils méritent de meilleures conditions, ils méritent le respect et ils méritent qu'on leur donne l'heure juste », a conclu Annie Domingue.

### **Profil**

Le Syndicat des enseignantes et enseignants des Laurentides représente les quelque 1 200 membres de la Commission scolaire des Laurentides. Elle compte parmi ses membres du personnel enseignant de tous les secteurs : préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes. Il est affilié à la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

### **Source**

Annie Domingue, présidente, Syndicat des enseignantes et enseignants des Laurentides  
819 326-6024 / 819 421-1093  
z45.laurentides@lacsq.org